



Bulletin d'adhésion 2017-2018

La cotisation est indispensable pour participer aux randonnées de demi-journée, de journée, de week-end ou de semaine. Elle permet aussi :

- de recevoir le programme de nos sorties et de participer aux activités de l'année ;
- d'obtenir la licence de la Fédération Française de Randonnée Pédestre ;
- de bénéficier de l'assurance responsabilité civile et de l'assurance **individuelle et rapatriement** ;
- de recevoir, si vous le désirez, le journal de la FFRP Rando Passion.

Retourner cette fiche avec le certificat médical et votre chèque à l'ordre de

RANDONNÉE & DIABÈTE, 20, rue Renard - 94700 MAISONS-ALFORT

(Conformément aux dispositions de la Fédération, le certificat médical est indispensable pour l'obtention de la licence)

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

	Jour	Mois	Année
Date de naissance			

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail :

Renouvellement de cotisation ☐

OU

Nouvel adhérent ☐

Diabétique : oui ☐ non ☐

Insulino-traité : oui ☐ non ☐

Aux comprimés : oui ☐ non ☐

- ☐ Licence
☐ Tableau
☐ Fichier
☐ Certificat médical

Comment avez-vous connu Randonnée & Diabète :

☐ Cotisation Randonnée & Diabète uniquement..... **36 €**

☐ Cotisation Randonnée & Diabète avec abonnement à « Rando passion » **42 €**
journal de la FFRP (6 €)

Soutien à l'action de "Randonnée & Diabète" : ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ Autre

Soutien à l'action : « Insuline pour Madagascar » : ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ Autre

Notre association étant reconnue d'intérêt général, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt en déclarant vos dons.

N.B. : Les adhérents déjà affiliés à la FFRP avec une autre association ne devront payer que l'adhésion à Randonnée & Diabète soit : 19 € (joindre impérativement la copie de votre licence de l'année 2017-2018).

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.